

Véronique Costa

Éon : le chevalier androgyne. Le plus célèbre travesti de l'histoire de France ou la guerre en dentelle

ÉON: THE ANDROGYNOUS KNIGHT.

**THE MOST FAMOUS TRANSVESTITE IN THE
HISTORY OF FRANCE OR THE WAR IN LACE**

Abstract: Charles-Geneviève, the knight Éon de Beaumont, famous transvestite in the history of France, remains an enigma. The rumor will evoke the hermaphroditism of this knight, devoid of attraction to either sex. The eccentric D'Eon shatters genres and forces us to think about the masculine-feminine border and its flexibility. The androgyneous knight refers to the tension between imagination and reality, to the emergence in the 18th century of medical and philosophical questioning on gendered indeterminacy.

Keywords: Knight of Eon; Androgynous; Cross-Dressing; Transvestism; Eonism; Double Spy; Transidentity.

VÉRONIQUE COSTA

Université Grenoble-Alpes, France
renaud.costa34@gmail.com

DOI: 10.24193/cechinox.2022.42.07

Je veux absolument vous parler d'un monstre ; c'est de cet animal amphibie, ni fille ni garçon... Je ne crois pas que vous soyez de ses amis s'il est de votre sexe, ni de ses amants s'il est de l'autre...¹.

Voltaire décrit en ces termes le plus célèbre androgyne de l'histoire, le Chevalier Éon de Beaumont, surnommé *la chevalière*, né en 1728 dans l'Yonne et enterré dans le comté du Middlesex. Personnage sulfureux, il défraya la chronique de son temps. Pendant vingt ans, les anglais misent des sommes énormes sur le sexe de Charles-Geneviève. Le montant total des paris atteint en 1771 l'incroyable somme de 300 000 livres sterling. Personnalité hors-norme, il fut un négociateur de génie, émissaire de Louis XV à la cour de la Tsarine, espion en Angleterre. Habile politique, intrépide guerrier, il est doté de talents littéraires.

L'excentrique D'Eon, courtois par le libertin Beaumarchais, habillé par Rose Bertin la couturière de Marie-Antoinette – et coqueluche du tout Paris – fait voler en éclat les genres, définis comme système de

bi-catégorisation entre les sexes (hommes/femmes) et entre les représentations qui leur sont associées (masculin/féminin). Il interroge les frontières de l'identité sexuée. Espion doublement double, fleurettiste en jupon, il continue sans contrefaçon, deux siècles plus tard, à intriguer biographes et dix-huitiémistes, à fasciner par son ambiguïté sexuelle au point de devenir, sur les sites du web militant, Saint patron des trans. Historiens, psychologues ont étudié son cas. La question de son genre résonne dans une musique de Mylène Farmer et préoccupe les *gender-studies* des universités états-uniennes.

Il existe de lui 39 portraits différents, en homme, en femme, en dragon, en franc-maçon, et des caricatures le représentant demi-homme, demi-femme. Ici un capitaine de dragons accouche de jumeaux ; là, Épicène d'Éon est proclamée Reine des Amazones. Dans sa surprenante carrière, on le voit tour à tour avocat au parlement, lectrice de l'impératrice de Russie, officier, bretteur, ministre, diplomate au service du *Secret* de Louis XV, vieille lady, vivant quarante-neuf ans en homme et trente-trois sous les atours d'une femme. Sa silhouette gracile au corps imberbe, sa voix douce, son visage délicat font douter de sa masculinité, et font de lui une fille trop parfaite pour n'être qu'un travesti. Incarnant la vigueur au combat, il participe avec tant de bravoure à la guerre de Sept ans que cessent, un moment, les rumeurs.

On dit de lui que, né « coiffé », couvert de membranes fœtales, tête et sexe cachés, le médecin n'a pu déterminer son sexe. L'enfant se présente *in nubibus*. Sa vie oscille entre une indétermination de naissance, renforcée par l'étouffoir maternel, qui l'a rangé du côté des filles, et l'obligation

de se conformer au désir paternel, à travers des professions mâles (carrière militaire, espionnage, diplomatie). Éon a, pour le secret, de vraies dispositions et se travestit en femme pour les besoins de la politique. Les bals costumés de la tsarine Élisabeth, où la virilité s'enveloppe de falbalas, où la féminité y enfle culotte, développent en lui une envie de travailler la dualité, se prenant au jeu de cet instable miroir. Le déguisement libère sa fantaisie et l'apparente folie d'Éon ravit. Il entretiendra l'équivoque jusqu'à devenir prisonnier de son personnage. On le surnomme *l'amphibie, la Pucelle de Tonnerre*.

Travesti volontaire ? Travesti malgré lui ? Les deux. Pour rentrer en France, il sera contraint d'y vivre en femme sur ordre de Louis XV, puis de Louis XVI. Le roi ordonne à Éon de Beaumont de quitter l'uniforme de dragon pour les habits de son sexe, avec défense expresse de paraître dans le royaume sous d'autres habillements que ceux convenables aux femmes. Mais, alors que son retour à Londres en 1783 puis la Révolution française l'autorisaient à reprendre une identité masculine, Lia de Beaumont s'y refusa. Cultivant le talent d'imaginer sa vie, il fut son propre dramaturge, menant la comédie, divertissant ses contemporains. Il défendra dans ses écrits un idéal féminin virginal, courageux et guerrier, basé sur le modèle de Jeanne d'Arc ou des Amazones. C'est en tant que femme qu'elle écrit ses mémoires, et en tant que femme qu'elle s'éteint en 1810. Mais après sa mort, l'annonce que la chevalière était anatomiquement un homme provoque une onde de choc. Le chirurgien Cope-land atteste dans son rapport médico-légal avoir trouvé, après examen et dissection du corps, des organes mâles « parfaitement

formés ». Qu'une femme se travestisse pour accéder à certaines fonctions était compréhensible, mais qu'un homme, en particulier un noble, censeur royal, soldat, désire jouer les transformistes, paraissait impensable.

A partir de son nom, le psychologue Havelock Ellis en 1920 a formé le concept d'*éonisme* pour caractériser ces insolites travestissements, par lesquels le sujet s'identifie avec le sexe opposé, dans son apparence, ses goûts, ses manières d'agir.

A travers le cas d'Éon, se pose la question de la perception de l'indétermination sexuelle au XVIIIe siècle, à une époque où l'anatomie se politise. « Le corps humain entre dans une machinerie de pouvoir qui le fouille, le désarticule et le recompose »². Il est le lieu d'une inscription coercitive qui l'engage à ne pas paraître autre. Progrès médicaux et philosophie des lumières s'efforcent de « raisonner » les vraies différences anatomiques, entre les parties génitales de la femme et de l'homme. On passe au XVIIIe s, selon Thomas Laqueur, du *one-sex model* au *two-sex model*. De l'Antiquité au XVIIIe s, l'archétype du sexe unique domine. Selon Galien, les sexes étaient liés par une commune anatomie ; les femmes étaient des *inverties*, possédant les mêmes organes que les hommes, mais aux mauvais endroits, par défaut de chaleur vitale engendrant une rétention, à l'intérieur, des structures visibles à l'extérieur chez les hommes. C'est au XVIIIe s que sont inventés les sexes tels que nous les connaissons. Quand s'impose le dimorphisme, l'ambivalence n'est pas socialement acceptable et l'hermaphrodisme devient problématique³. Désormais, à chacun un sexe.

Le Mystere d'Éon l'amphibie : un « beau probleme dans l'histoire » (Voltaire)

Neuter et utrumque : un entre-deux inclassable

« Du chevalier d'Éon/ Le sexe est un mystère ; / L'on croit qu'il est garçon :/ Cependant l'Angleterre/ L'a fait déclarer fille, / Et prétend qu'il n'a pas/ De trace de béquille/ Du père Barnabas !/ Jadis il fut garçon/ Très brave capitaine ;/ Pour un oui, pour un non, / Chacun sait qu'il dégaine. / Quel malheur s'il est fille ! / Que ne serait-il pas, / S'il avait la béquille du Père Barnabas ? »

Reprenons ici les définitions du féminin/masculin de M. Marzano dans son *Dictionnaire du corps*⁴. Ce qui différencie l'homme et la femme a trait à la fonction reproductrice et aux aspects physiologiques qui lui sont liés. En dehors de ces différences, dont une partie s'impose à la vue, rien n'est naturel chez l'être humain – et même ces données de sexe et de sexualité reproductive peuvent être transformées. Entre ici en jeu le *genre*, c'est-à-dire non plus la différence, mais la *différenciation sociale des sexes* : l'imposition à des humains mâles et femelles d'une « *grammaire* » *sexuée* composée d'attributs physiques, psychologiques et comportementaux opposés et hiérarchisés, censés correspondre à leur sexe et le confirmer.

Le Genre en question

Tantôt homme, tantôt femme : ou la double comédie du chevalier

D'Éon s'est plu, au travers de confessions intimes contradictoires, à

entretenir jusqu'au bout l'équivoque. Tantôt il se déclarait femme, tantôt il désirait en découdre, par l'épée, quand on doutait de sa virilité. Narcissique et imaginatif, d'Éon aime se mettre en scène, jouissant du trouble qu'il jette par ses affabulations, dangereux stratagème. On ne joue pas impunément à s'inventer des identités protéiformes. Comme l'écrivit Freud, « le moi est avant tout un moi corporel ; il n'est pas seulement un être de surface, mais il est la projection d'une surface »⁵. Qui se cachait réellement sous le masque du chevalier d'Éon ? Ce nobliau de province, dont la vie aventureuse se dévore tel un roman, a-t-il été pris à son propre piège ?

D'Éon conçoit son corps tel un objet transformable, lieu de mutations et d'altérité, sculpture de soi. Dans ses lettres des 7 et 30 janvier 1776 à Beaumarchais, il avoue sa féminité⁶. Désireux de négocier sa correspondance secrète avec feu Louis XV et son retour en terre de France, le chevalier joue à la dragonne et se livre à une joyeuse comédie qui amuse Beaumarchais. Il se feint coquette, caressante, capricieuse, jalouse, bref plus femme que nature. D'Éon semblait vouloir que cette inversion d'identité suscitât l'admiration, mais pas le scandale. À l'inverse, les *Recherches historiques sur le sexe du Chevalier*, menées par M. Le Maistre en 1855, attestent que d'Éon s'est ému plus d'une fois des bruits qui le dévirilisent. Sa main vigoureuse a toujours été prête à justifier son sexe, avec canne, épée, pistolet.

Pareilles métamorphoses s'apparentent à une forme d'introspection. La femme en laquelle il se travestit, l'homme la découvre avec trouble au fond de lui. Pris de vertige devant sa complexité

psychologique, d'Éon n'en finit pas d'orchestrer sa dualité.

Tantôt homme, tantôt femme : ou les déclarations contradictoires de ses contemporains

Dès la fin de 1763, un bruit étrange se répand sur d'Éon. On sait que, durant son premier voyage en Russie, il a porté un costume de femme. Par ailleurs, le Comte de Guerchy, avide de toutes les circonstances qui ridiculisent son adversaire, publie partout - d'après les sources de l'historien Le Maistre - que le chevalier est hermaphrodite. À partir de là, sur plusieurs décennies, les camps se divisent entre partisans du masculin et admirateurs de Lia de Beaumont, femme. Pour restituer l'atmosphère de l'époque, voici la ballade accompagnant la lettre que la spirituelle Madame Barbot lui fit parvenir le 31 juillet 1776 depuis Paris.

Couvert de myrte et de lauriers, / Sur toi chacun a son système, / Aimable et brave chevalier ! / Mais qui résoudra le problème ? / A n'interroger que les faits, / D'Éon est le dieu de la guerre. / Si l'on consulte ses attraits, / Des amours d'Éon est la mère⁷.

Dans ses *Mémoires*, le vénitien Casanova, grand amateur de femmes, est péremptoire :

Malgré son esprit ministériel et ses manières d'homme, je ne fus pas un quart d'heure à le reconnaître pour femme, car sa voix était trop franche pour une voix de castrat, et ses formes trop arrondies pour être d'un homme.

Il est rejoint par les allégations de la princesse d'Aschoff, arrivée en Angleterre en 1771. Cette héroïne, qui a revêtu le costume des militaires et fit porter Catherine II au trône des Tsars, affirme que d'Éon (qu'elle a connu comme lectrice d'Élisabeth) est une femme. En faut-il davantage pour allumer le feu des paris les plus exagérés !

Qu'en pense Beaumarchais, auquel d'Éon avoue en pleurs n'être qu'une faible femme sans défense ? Ce libertin cynique a-t-il réellement pris un capitaine de dragons de 47 ans pour une fille d'Ève ? se demande l'historienne Évelyne Lever, biographe de cet être extravagant dont l'existence fut « sans queue ni tête »⁸. Aussi bon comédien que le chevalier, Beaumarchais feint de le prendre pour femme, voulant en faire une proie facile dans les négociations politiciennes. D'Éon joue si bien son rôle que Beaumarchais plaide sa cause auprès du roi : « Quand on pense, écrit-il, que cette créature persécutée est d'un sexe à qui l'on pardonne tout, le cœur s'émeut de compassion [...]. J'ose vous assurer, Sire, qu'en prenant cette étonnante créature avec adresse, on l'amènera facilement à rentrer sous le joug et à remettre tous les papiers relatifs au feu roi à des conditions raisonnables »⁹. Le spirituel père de Figaro notera cependant – non sans ironie – que la chevalière fume, boit et jure comme un estafier allemand.

On dispose du témoignage d'un ami de Beaumarchais, Gudin de La Brenellerie, qui accrédite la version féminisée. Ses *Mémoires* le montrent touché par les infortunes d'Éon.

Cette femme qui avait flétri ses charmes dans des occupations

militaires, dissipé sa vie sans connaître l'amour, la maternité, car elle avait été réduite à vivre avec austérité au milieu de la licence des camps et des corps de garde, pour que son sexe n'y fût pas soupçonné ; cette femme, pouvait-elle reprendre la modestie et la modération qu'elle n'avait jamais connues ?¹⁰.

D'Éon avait exhibé, aux yeux du brave Gudin ébahi, ses jambes couvertes de cicatrices, restes de blessures qu'elle avait reçues, lorsque, renversée de son cheval tué sous elle, un escadron lui passa sur le corps, la laissant mourante dans la plaine¹¹. Cette réflexion de Gudin de la Brenellerie renvoie aux imaginaires qui sous-tendent la dyade du féminin/masculin, offrant une catégorisation en apparence irrémédiable. Elle soulève la question du passage d'un genre à l'autre, et l'empreinte difficilement effaçable de l'identité antérieure sur l'identité nouvelle adoptée (le retour au féminin). On y retrouve cette séculaire hiérarchie duelle des sexes, entérinée par tout l'appareil symbolique, qu'il relève du religieux ou de la raison sociale (aux femmes, la modestie, les habitudes tranquilles, l'affection, la maternité, les charmes / aux hommes, la licence, la rudesse militaire, les honneurs). Il tient compte du vécu corporel, des habitudes décennales que le chevalier a fait siennes au point de les avoir incorporées, insinuant que c'est dans la réalité de l'expérience que chacun prend contact avec sa corporalité.

Il construit un modèle nouveau du corps, naturel et culturel à la fois, capable de modifier le corps biologique. Tout individu semble « devenir » homme ou femme parce qu'il/elle joue sans cesse les rôles normés d'homme ou de femme que la société suggère d'interpréter. De ce point de vue,

sans aller jusqu'à dire qu'être homme ou être femme consiste à réaliser les performances de la masculinité et de la féminité, Gudin sous-entend que l'ensemble des actes accomplis par un individu et censés exprimer son identité sexuée relèvent de conventions. Il eut l'intuition d'une construction sociale du genre, au point qu'à force d'interchanger les rôles, la chevalière risque de ne pouvoir renouer avec ce qu'il croit être son origine biologique. Son propos induit une différence entre « sexe biologique » (sa naissance féminine, croit-il) et « sexe social » (sa vie encasernée), portant un coup de grâce à l'idéologie naturalisante qui faisait de la différence des sexes une donnée première inaltérable. A vivre en homme, Mlle d'Éon a perdu les indices sociaux de sa féminité. Le retour à son identité biologique paraît difficile, semé de désapprentissages et de réapprentissages complexes.

A l'inverse, le Marquis de Bombelles, chez lequel Mlle d'Éon est venue dîner en compagnie du chevalier de l'Espinasse, maréchal de camp, le déclare *incontestablement homme*, dans les pages de son *Journal*¹² qu'il consacre à ce « vil espion », cet intrigant qui a eu, selon lui, la bassesse de vendre, pour une pension, jusqu'à l'habit et l'extérieur du sexe dans lequel il est né. Bombelles, qui, de mousquetaire noir termina sa vie comme évêque d'Amiens, et qui fut secrétaire du Baron de Breteuil (ambassadeur côtoyé par d'Éon) n'a que mépris pour celui qu'il croit, à tort, destiné à l'oubli des générations futures. Pour le Marquis, D'Éon n'est femme que par politique. Il a adopté ce travestissement pour des raisons diplomatiques (approcher en secret Louis XV, espionner la couronne anglaise). Puis, il a été condamné par

Maurepas à prolonger la mascarade pour éviter d'affronter le fils de M. de Guerchy (influent ministre) et être écarté de la politique où il devenait inutile ou dangereux.

En France, ses amis, unanimes, (dont le chevalier de Piennes) le déclarent homme.

On m'a questionné sur votre compte, surtout la vicomtesse de Sarsefieds. J'ai dit que je vous croyais homme. Mme de Sarsefieds désirerait beaucoup que vous soyez femme pour l'honneur de son sexe¹³.

Toutefois, si homme il est pour aimer passionnément les armes, les *Mémoires secrets* de Bachaumont attestent que ceux qui l'ont connu adolescent ne lui ont jamais vu de maîtresse.

On constate, dans ces témoignages, combien au-delà des éléments anatomiques (formes arrondies et courbes du corps, timbre de la voix, pulsions et libido, pilosité), le genre résulte d'une matrice culturelle, de stéréotypes sociaux imposés par la division des tâches, les principes d'éducation. On prête au féminin élégance et pudeur. On attribue au masculin un goût pour le juron, la boisson et le tabac, marqueurs des genres. Un rôle de genre « n'est pas établi à la naissance, mais construit à travers les expériences, à travers l'instruction et l'inculcation. Un rôle de genre s'installe de la même manière que la langue maternelle »¹⁴.

Même quand ses contemporains ne le décrivent pas comme un être efféminé, il représente l'équivoque, homme de guerre, femme de cour, entre jeux d'éventail et jeux de sabres, tout à la fois *neuter et utrumque* (*ni l'un ni l'autre, et l'un et l'autre*). Pareille

indécision dérange l'ordre social, où règne un strict dimorphisme. Si ces questions de genre demeurent embarrassantes, c'est que la détermination du sexe reste une matière grave influençant les rapports, droits et devoirs sociaux. L'affaire intéresse philosophe, médecin, journaliste, législateur, état civil.

Des investigations médicales ou l'équivoque conservée

Le procès de 1777 : un épisode fondateur

Comment Beaumont a-t-il réussi, toute sa vie, à se dérober aux investigations qui auraient permis de dévoiler avec certitude son appartenance à l'un des deux sexes ?

La biographie de D'Éon par E. Lever fait état d'un procès londonien en juillet 1777 où était débattue la question de l'identité du chevalier, pour l'attribution d'un genre juridique. Les experts médicaux jouaient un rôle central dans ce processus d'attribution où il convenait d'apporter des preuves empiriques. Un article de Linguet intitulé « *Gageure sur le sexe du chevalier, jugée à Londres dans la Cour du Banc du Roi* » retranscrit le procès dans les *Annales politiques et littéraires du XVIIIe s*¹⁵. C'est à cause d'une odieuse campagne de presse, fomentée par Beaumarchais et Morande, où le *Morning Post*, le *Westminster Gazette* et le *Public Ledger* se déchaînent contre d'Éon, accusé d'être femme, qu'il se voit traduit devant le tribunal, dans un contexte d'hystérie collective. L'issue des audiences importait à la foule des parieurs ayant engagé des fortunes sur l'anatomie de l'Amazone. Les Anglais refusaient d'être

la dupe d'une « petite bourgeoise de Bourgogne qui avait perdu la tête ».

Le jour du procès, une foule considérable se pressait aux abords de la salle d'audience, le Guildhall. On montra aux jurés le contrat passé entre les joueurs, ce que les Anglais appellent une police d'assurance ou promesse de payer, si le sujet du pari était vérifié en faveur de la partie désignée. Le chirurgien, Mr Hayes, lui-même parieur, assignant en justice son adversaire, le banquier Mr Jack, pour qu'il s'acquitte de la somme de 700 livres si le chevalier était femme, présenta deux témoins : un apprenti-chirurgien faisant office de sage-femme et Morande, désigné comme ami du chevalier. Le garçon chirurgien déclara avoir été appelé quelques années plus tôt auprès d'Éon malade. A sa grande surprise, il s'aperçut que c'était une femme souffrant d'un mal qu'il qualifiait de *female disorder*. D'Éon lui aurait fait promettre de ne jamais révéler son secret. Morande fit à son tour une déposition. Il jura que le 3 juillet 1774, d'Éon l'avait introduit dans sa chambre ; d'Éon aurait pris la main de son visiteur, la glissant sous ses draps, afin de lui prouver qu'il était bien une fille. Un silence gêné suivit ces déclarations et les avocats de la partie adverse n'essayèrent pas d'infirmer ces témoignages, devant une cause aussi indécente. Voici comment le chevalier fut reconnu femme devant la Cour anglaise, dans un procès truqué, où le chargé de la preuve avait tout intérêt, vu les sommes en jeu, à obtenir raison, où le témoin (Morande) était connu comme maître chanteur et pamphlétaire, adversaire d'Éon dans un précédent litige, sans oublier la probable complicité entre les deux chirurgiens.

L'impact psychologique de cet indigne déballage judiciaire est dévastateur. Accablé

par le procès et la presse sur « *The discovery of sex* », d'Éon fuit la publicité calomnieuse. Un brouillon de lettre à l'intention de sa mère traduit son désarroi :

Peu m'importe que le Banc du roi d'Angleterre m'ait déclaré fille ou femme ; il ne m'a rien donné et rien ôté ; mais mon infortune me met en si grande confusion que je crois que je suis à la fin de tous mes malheurs en me soumettant volontairement à mon sort¹⁶.

On remarquera que, dans cette troublante missive, d'Éon fait usage du masculin pour parler de lui. Il reviendra huit ans plus tard sur l'épisode du procès, au moment où il tente d'écrire en 1785 son autobiographie, présentant alors une version totalement différente. Loin du désarroi de 1777, il avalise la sentence faisant du chevalier une virago cachée sous l'uniforme.

Toute mon affaire, dit-il, a été tirée au clair au Banc du roi d'Angleterre, gravée au burin et à l'eau-forte. Ce jugement fut la seule consolation qui pouvait rester à une fille qui pendant la dernière guerre d'Allemagne avait dû cacher sa chasteté parmi les braves dragons pour la mettre en sûreté contre les ennemis du dedans et du dehors. J'avais pressenti que la mort subite de Louis XV serait funeste à l'existence de ma personne sous l'habit d'homme et qu'elle allait faire découvrir le mystère de mon sexe et de ma correspondance secrète avec le roi. Elle entraîna le procès qui m'a fait déclarer femme en Angleterre et qui, en France, m'a fait proclamer fille intacte¹⁷.

Folie d'Éon ? Naissance d'une entité pathologique ?

Si les troubles trans-identitaires apparentés au transsexualisme existaient, ils n'entraient pas au XVIII^e s dans le champ médical. Jusqu'au XIX^e s, les comportements dits déviants relevaient de la compétence des juristes et des hommes d'Église. Il faut attendre J. Esquirol en 1838 pour trouver la description du premier cas de transsexualisme dans son recueil sur les *Maladies mentales*. Les extravagances de D'Éon le font passer pour fol auprès de ses contemporains, lui pour lequel le sexe de l'âme ne s'accommode pas toujours de celui du corps. Mais c'est à la fin de sa vie que ses écrits, incohérents et mystiques, trahissent son désordre intérieur. Pour l'historienne E. Lever, *Le Grand Épître historique de la chevalière d'Éon*, daté de 1785, relève plus d'un examen psychiatrique que d'une analyse historique.

L'histoire d'une « transition » et d'une conversion. « Une fille sans peur et sans reproche »

La métamorphose du chevalier en vierge guerrière. « La chevalière d'Éon, première trans médiatisée »

Huit ans après le procès londonien, un nouveau d'Éon est né. La métamorphose du chevalier en vierge guerrière s'opérera en plusieurs étapes au long d'un processus psychopathologique qu'il est possible de suivre grâce aux écrits qu'il a laissés et jamais publiés. Lorsqu'il rédigera ces pages, d'Éon voudra se persuader qu'il est réellement femme.

Caprice du destin ou de la nature ? Il a été femme, par jeu, devoir, obligation,

mais aussi par choix. Ni la politique ni le rêve de publicité n'expliquent sa conversion d'identité. Il a certes été le jouet de l'intrigue des cours, mais son comportement relève davantage de dispositions psychiques que du contexte historique. Qu'un homme puisse souhaiter devenir définitivement femme, voilà qui est inintelligible dans l'ordre social du XVIII^e siècle. Si l'on croit que d'Éon dit vrai lorsqu'il affirme être une femme, c'est parce qu'il n'est pas souhaitable de le devenir sous l'Ancien Régime. La question se pose alors : si la médecine l'avait permis, le chevalier d'Éon – qui sans contrefaçon était un garçon – aurait-il changé de sexe¹⁸ ?

Rappelons quelques étapes de sa conversion en femme :

– Tout commence par sa métamorphose, sur le chemin de Saint-Petersbourg, en Lia de Beaumont, troublante jeune fille. Mais ce n'est là qu'un subterfuge d'espion.

– Une fois son avenir diplomatique brisé par ses extravagances et insolences épistolaires, comme par son refus de soumission à l'autorité du comte de Guerchy, il s'imagine en héroïne. La rumeur de sa féminité devait, croyait-il, l'auréoler de gloire. Se déclarer femme est pour d'Éon une nouvelle mystification et un stratagème politique : un vrai coup de publicité médiatique. Le français androgyne signe le *chevalier et la chevalière d'Éon*, pour allécher les gazettes de toute l'Europe. C'est au moment où vacille sa carrière que, dévalorisé, d'Éon connaît une crise d'ego et se laisse entraîner dans une spirale de folie.

– Un troisième acte s'ouvre lorsqu'on le « déclare fille » par décision de justice.

– Condamné enfin à être femme par décisions royales, le piège se referme sur lui.

Mais, forcé d'assumer sa nouvelle condition, d'Éon se persuade de son appartenance au sexe féminin et sombre dans la névrose. Son autobiographie atteste de ce mal-être, au travers de considérations mystiques et délirantes. Sa conversion a beau être sincère, il restera longtemps tiraillé entre une *métamorphose imposée*, à son corps défendant, et une *métamorphose sans doute désirée*.

L'emprisonnement : « un coup mortel lancé contre le pont-levis de ma culotte » (D'Éon)

En 1777, en route pour la France, dont il n'a pas foulé le sol depuis quinze ans, alors qu'il voyage en uniforme, il est sommé – durant sa halte au carmel de Saint-Denis, par madame Louise, fille de Louis XV devenue religieuse, de « se dépouiller de sa peau de dragon pour se revêtir de la lumière et des vertus de la robe ». D'Éon est menacé d'arrestation s'il ne « quitte pas l'habit d'homme qui porte ombrage à son esprit, pour reprendre la robe qui le déliera de ses tentations et lui fera trouver grâce devant Dieu, le roi et la reine »¹⁹. Atterré, il comprend qu'il n'aura point de salut en dehors de sa métamorphose. Une fois arrivé à Versailles, le ministre Vergennes réitéra la même demande. Sous peine d'être emprisonné s'il contrevenait, il ne pouvait exister que comme fille dans le monde ou dans un cloître. D'Éon espérait en vain qu'on lui permettrait de garder l'uniforme puisqu'on lui accordait le droit d'arborer la croix de Saint-Louis. Le renversement de son état était scellé. Arrivé au terme de sa carrière militaire et politique, il gagnait liberté et repos en enterrant le capitaine d'Éon.

J'aime encore mieux, ma bonne mère, vivre avec vous en cornette et en jupe que de jamais vous revoir en chapeau et en culotte.

Louis XVI, le croyant résolument femme, ne pouvait l'autoriser à conserver son uniforme, sous peine de créer un incident diplomatique avec la couronne anglaise. Le juge londonien, Lord Mansfield, avait écrit à l'ambassadeur britannique en France que si le jugement du plus haut tribunal d'Angleterre n'était pas respecté, ce serait une offense à S.M britannique. Par ailleurs, la vertueuse épouse de l'influent comte de Maurepas ne pouvait tolérer la reconnaissance d'un travesti. Aussi tout concourait à Versailles pour contraindre d'Éon à prendre robe, habit sous lequel il cesserait d'intriguer. Étant femme, il n'a plus accès à l'armée, aux affaires politiques ni à la diplomatie. N'était-ce pas le meilleur moyen de museler un redoutable espion, un fou dangereux, capable de tous les chantages ?

Une nouvelle fois, le voilà confronté aux experts pour décider officiellement de son sexe. M. Lieuteau, médecin du roi, et M. Lassonne, docteur de la reine, chargés d'examiner d'Éon conclurent à la virginité de Mlle D'Éon. Les deux praticiens déclarèrent :

Nous avons visité les Pays-Bas de notre brave capitaine, ils sont en aussi bon ordre que s'ils avaient toujours été sous la domination de la maison d'Autriche ²⁰.

Ce coup d'État a été, pour lui, un coup de conversion.

La tragi-comédie de sa conversion le jour de la sainte-Ursule

« **L**e 21 octobre 1777, jour de sainte Ursule, fête des vierges, (il en fait la remarque), le dragon disparaît. Voici la chevalière d'Éon, l'insigne de l'honneur sur la poitrine ! (...). L'Europe est étonnée. Mais, tout gauche qu'il soit sous ce costume d'emprunt, d'Éon ne se cachera pas, il ne fuira pas les salons »²¹. Marie-Antoinette se charge du trousseau : robes, jupons, corsets et guimpes. L'Amazone doit apprendre à se débarrasser de son « péché d'habitude » : celui de porter des habits d'homme. Dans une lettre inédite d'une de ses amies, Madame de Tercier, on lit la difficulté qu'a d'Éon d'étouffer son humeur belliqueuse. « Le rôle de lion, confesse-t-il, lui serait plus facile à jouer que celui de brebis »²².

D'éphèbe androgyne à virago. Le vieux travesti, un dragon bedonnant en jupon

Tous ses biographes soulignent la métamorphose de l'éphèbe de vingt-quatre ans, à la silhouette gracile et androgyne, en un dragon bedonnant aux allures de soudard, vieux travesti de 49 ans, qui « jamais ne paraît plus homme que depuis qu'il est femme »²³. Ses traits avaient été grossis par la petite vérole à son retour de Russie. Il ne ressemble plus à la troublante jeune fille, Lia de Beaumont, pour laquelle il se faisait passer à Saint-Petersbourg.

Voir d'Éon revêtu de robe à panier, tenant éventail et armé de pied en cap des poufs de la Bertin, se produire à Versailles, c'était un spectacle inédit pour une société friande de plaisirs nouveaux. Le

divertissement que Marie-Antoinette, prédisant aux plaisirs de la cour, offre dans la galerie des Glaces le 23 novembre 1777, cause l'émoi. On y attend l'étrange personnage qui défraie la chronique depuis des mois. Ainsi s'ouvre la biographie d'E. Lever.

Lorsqu'il paraît enfin, vacillant sur ses hauts talons, un indicible malaise saisit l'assistance. Est-ce un homme ou une femme ? On jurerait un travesti engoncé dans une robe de satin bleu à rayures brunes, exhibant sur son sein la croix de Saint-Louis (...). Peut-on croire du sexe féminin un individu qui a de la barbe et se rase tous les jours, qui est taillé en Hercule, saute en carrosse et en descend sans écuyer, monte les marches quatre à quatre. Sa voix, quelle que soit sa douceur, ses gestes, ses manières et ses propos, tout dément son costume²⁴.

Objet de toutes les curiosités, soumis – sur volonté royale – aux sarcasmes de la cour la plus sophistiquée d'Europe, ce « soudard en dentelle » faisait figure de monstre. Relayée par toutes les gazettes, l'étrange apparition de Mlle d'Éon suscita le scepticisme. Les avis concordent : on ne pouvait prendre pour une femme ce hideux travesti. Ses bras velus et musclés, ses gestes brusques, sa barbe noire affleurant sous la poudre et le rouge, tout son extérieur démentait son vêtement. *Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus indécent que Mlle d'Éon en jupes*, notait le baron Grimm. « Elle s'asseyait les jambes écartées, se frappait les cuisses en écoutant un bon mot et adoptait les propos d'un grenadier. Un soir, à un jeune seigneur lui demandant si elle

savait filer et coudre, Mlle d'Éon répondit pour la joie de l'assemblée : « Non, M. le Marquis, je ne sais que découdre et enfiler »²⁵. D'Éon intriguait, passant pour un phénomène²⁶. Mais la fréquenter était le comble du snobisme.

Le mal-être de l'héroïne s'aggravait de jour en jour. Si elle semblait jouer sans difficulté apparente la virago de salon, elle était plongée dans un désarroi pathétique lorsqu'elle se retrouvait seule chez elle, emmurée dans son cloître intérieur.

S'assumer une femme. Ses progrès en féminité

On ne naît pas femme. On le devient, selon la célèbre formule de Simone de Beauvoir. Par quelle opération psychologique, le chevalier s'assumera-t-il chevalière, dépassant la phase de transgression douloureuse ? Il s'assumera femme en se découvrant féministe, et en devenant, sous les traits de Pallas-Athéna une déesse guerrière de la sagesse.

Une fascination pour les ouvrages gynophiles

« Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion »²⁷

Les archives des historiens le concernant le montrent passionné par les écrits féministes et les héroïnes guerrières. En témoigne sa bibliothèque où l'on retrouve la plupart des ouvrages gynophiles²⁸. Il cultivait, dans le secret de son cabinet, le mythe de l'Amazone. Ces guerrières antiques, armées et casquées, pourvues de membres robustes et de poitrine généreuse, conciliaient les vertus des deux

sexes : la chasteté, qualité féminine, et l'ardeur belliqueuse, valeur virile par excellence. D'Éon assure avoir été frappé par l'histoire des femmes qui avaient porté le costume masculin pour accomplir un destin d'exception. Pendant qu'il étudiait leur vie, il avait, dit-il, l'impression de raconter la sienne. Il connaissait parfaitement la papesse Jeanne. Se prétendant Pucelle de *Tonnerre*, son idéal est celui de la vierge guerrière incarnée par Jeanne d'Arc à laquelle il se plaît de ressembler. La pureté étant l'apanage de la féminité, d'Éon pensait que sa virginité le rendait digne d'être une femme²⁹.

C'est à la structure hiérarchique des sexes que s'attaquent au cours de l'histoire quelques individus combattifs. Le chevalier devient un de ceux-là, se faisant femme et féministe. « *Après avoir été toute ma vie homme, militaire, diplomate, je triomphe d'être femme*, écrit D'Éon. *Mon combat est celui de mes contemporaines. Femmes, recevez-moi dans votre sein. Je suis digne de vous* ». A travers l'exemple de Mme de Beaumont, certains pionniers du féminisme défendent le thème de la femme héroïque, qui a su s'élever au niveau de l'homme. Et selon Keate, ami de Voltaire, toutes les européennes devraient lui ériger un autel pour avoir tant fait pour l'honneur de ce sexe. Elle a prouvé qu'il « leur est possible de cultiver les arts de la politique, d'acquérir la gloire des conquérants et de soutenir la Vertu au milieu des plus grandes tentations »³⁰. Précurseur du féminisme au XVIIIe s, d'Éon s'est fait l'avocat de l'accès des femmes aux carrières militaires, diplomatiques et littéraires. Il s'inscrit dans un mouvement naissant favorable à l'égalité des sexes. Si la femme est l'égale de l'homme, elle ne lui est pas semblable. A l'aube des Lumières,

le féminisme fait en effet partie des options majeures des Modernes. Des auteurs de renom font applaudir les idées féministes sur les scènes parisiennes : Marivaux, Lesage, Beaumarchais. A Londres, depuis 1759, paraît le *Journal des Dames* consacré à la défense de leurs droits. Montesquieu, Helvétius, Diderot plaident pour leur droit à l'éducation. Bref, les femmes sont à la mode.

Dédoublement de personnalité et enterrement du dragon

Mais pour qu'opère vraiment sa naissance à la féminité, il fallait faire mourir en lui ce qui restait d'homme et mettre symboliquement au tombeau le capitaine des dragons. Aussi, par un pathétique dédoublement de personnalité, Mlle d'Éon parlait-elle parfois de sa part masculine en disant *mon frère* et adoptait la couleur du deuil. Vêtue de noir, à 60 ans, « *Monsieur d'Éon était devenu sa propre veuve* », selon une formule de lord Mount Edgumbe, mimant la féminité jusque dans les postures corporelles les plus intimes, comme l'art d'uriner accroupi³¹.

Amputé de son frère imaginaire, Mlle d'Éon inscrit sur elle la dernière mutilation dont Zeus, aux yeux de Platon, avait menacé les hommes déjà coupés en deux, s'ils persistaient dans leur orgueil : *si leur impudence continue, je les couperai encore en deux, de façon à les faire déambuler sur une seule jambe, à cloche-pied*, prédisait le mythe. Or, voilà que d'Éon, en pauvre fille de 75 ans, n'a pour se défendre que ses « infirmités, ses blessures, son éventail et sa pauvreté ». On lui diagnostique une jambe cassée et une paralysie d'un côté. La voie de la perfection androgynique a pour prix

mutilation, solitude, réprobation. Et *l'hermaphrodite de fantaisie* ne peut faire oublier longtemps *l'hermaphrodite malheureux*.

Une conversion d'identité doublée d'une conversion religieuse

D'Éon n'a rien de l'infâme débauché, de la machine désirante vouée au seul plaisir, sorte d'Antéchrist, figures auxquelles on assimile alors l'androgynie, fantasme entretenu par les rééditions de *L'Île des Hermaphrodites* (1605) de Thomas Arthus. La monstruosité s'y euphémisait en jeu libertin. L'équivoque était jugée hérétique et satanique.

Sa quête identitaire passe par une crise mystique et se résout dans un abandon total à Dieu. D'Éon cherche dans la religion la purification. Il ne devient vraiment femme qu'en se proclamant vierge et fille chrétienne. L'androgynie lui fait connaître l'épreuve du déchirement et la plénitude. « *Si certains philosophes modernes, écrit-il, n'approuvent pas ma conversion, c'est qu'ils ne croient ni en Dieu, ni dans la loi, ni dans le roi. Dieu m'a pardonné ; la loi vivante m'a justifié en Angleterre, en France on m'a adjugé la robe de plein droit* »³². D'Éon voudrait pouvoir dire à Dieu comme Saint-Paul : « si je vis dans ce corps mortel, ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi » (D'Éon, 1788, 308).

L'androgynie d'origine céleste

Les oppositions homme/femme se résolvent dans le mythe. A la fin de sa vie, il renoue avec le mythe de l'androgynie primitif et se fait fils du Ciel et de la Terre, se réappropriant les vieilles cosmogonies de l'œuf primordial, doué de bissexualité.

Les théories illuministes du philosophe suédois Swedenborg étaient à l'honneur dans les cercles de la maçonnerie anglaise dont faisait partie D'Éon. La chevalière se passionna pour les passages de son livre *la Nouvelle Jérusalem*, consacrés à l'androgynie d'origine céleste. Pour le philosophe, tout être humain disposait d'un double dans le ciel. Approfondissant ces thèses, étudiant le cabalisme et les textes alchimiques, la chevalière parvint à la conclusion que les femmes étaient des émanations de l'être d'origine, lequel possédait un double sexe.

La renommée du chevalier-chevalière fut telle qu'elle lui valut la visite du frère de Frédéric II, Henri de Prusse, célèbre pour son originalité et homosexuel comme le roi. Passionné de questions ésotériques et de théosophie, grand maître à Berlin de la secte des Illuminés, il accordait une grande importance à l'androgynie céleste et au rôle des oppositions sexuelles. Aux yeux du prince, d'Éon incarnait une sorte de perfection. On se souvient qu'éperdue d'idéal, l'esthétique grecque à l'époque hellénistique avait représenté en une effigie unique les beautés masculine et féminine, double postulation de l'énergie virile et de la grâce.

Trouble de l'identité sexuelle, inversion des sexes, transvestisme, D'Éon deviendra un cas d'école pour la médecine et apparaîtra dans la nosographie psychiatrique du début du XXe s, chez Havelock Elis, sous l'étiquette d'*éonisme* (1920) ou d'*inversion esthétique-sexuelle*. Hirschfeld, contemporain d'Elis, usa du mot *transvestisme* pour désigner le travestissement fétichiste³³. Rangé dans les manifestations psychiques du transsexualisme au côté de l'homosexualité, le transvestisme figure au nombre des quatre types d'intersexualité

répertoriés. Hermaphrodisme, androgynisme ou gynandrisme en sont les manifestations organiques.

L'hermaphrodisme – dont l'usage est aujourd'hui obsolète pour se référer à la médicalisation de l'identité, mais qui, au XVIIIe siècle, appartenait à la terminologie scientifique et juridique d'experts désireux de s'affranchir des croyances populaires en la monstruosité de l'androgynisme – n'était pas, dans la France d'Ancien Régime, qu'une question de sexe biologique, mais impliquait déjà le concept de « genre », selon les définitions qu'en donnent aujourd'hui Judith Butler et Joan Wallach Scott³⁴. Si les experts refusèrent de considérer un troisième sexe, ils ont discuté de la définition juridique des genres. Tout en considérant les organes génitaux comme marqueurs principaux, ils intégrèrent des normes comportementales genrées dans leurs définitions de la masculinité et de la féminité juridique.

Le traitement de l'hermaphrodisme au XVIIIe siècle et les politiques de l'intime

Une stricte division entre masculin et féminin : une dualité hiérarchisée

Dans la *Fabrique du sexe*, Th. Laqueur³⁵ soutient que c'est du XVIIIe siècle que date cette soudaine obstination à démontrer l'hétérogénéité des deux sexes. On insiste désormais sur une dualité morphologique et physiologique tranchée, entre les sexes, rompant avec les représentations empiriques et scientifiques qui évoquaient jusque-là entre le masculin et le féminin une continuité, voire une réversibilité³⁶. M. Foucault, dans le chapitre qu'il consacre

en 1978 au mystérieux hermaphrodite du XIXe s., analysant Herculine Barbin, avançait que le concept d'appartenance de l'individu à un sexe déterminé avait été formulé par les médecins et juristes, seulement au XVIIIe s. Dans la civilisation moderne, disait-il, on exige une correspondance rigoureuse entre *sexes anatomiques*, *sexe juridique* et *sexe social*. Le corps humain se voit structuré par la sexuation, de manière duelle, dissymétrique, et ce dès la naissance, où l'enfant est d'emblée assigné à son sexe. Et cette identification fonctionne à la fois comme un *constat organique* et une *injonction programmatique normative*.

Il convient de repérer les enjeux sous-jacents aux discussions anatomiques, comme l'a fait M. Delon dans *Le prétexte anatomique*. L'hypothèse d'un parallélisme des sexes, aboutissant à la réversibilité de la « bourse pendante en dehors » et de la « bourse renversée au dedans » (thèse de l'*inversion*, soutenue par le Diderot des *Pensées sur l'interprétation de la nature*), pouvait aller dans le sens d'une égalité des sexes. À l'inverse, l'hypothèse de la femme utérine, dotée d'un organe propre, reconnaît sa spécificité. Mais l'inversion débouchait aussi sur une hiérarchisation. « Le dedans est la forme inachevée du dehors, et la femme devient l'homme manqué d'Aristote. L'opposition *intérieur/extérieur* se double d'une autre : *imparfait/parfait*, et fonde une répartition des rôles sociaux : *l'activité ménagère/le travail à l'extérieur*. De même, la théorie de l'organe supplémentaire s'exprime sous la forme de l'adage *Tota mulier in utero*, emprisonnant la femme dans sa physiologie. Alors que les observations anatomiques conduisent à la découverte des ovules et tentent, comme celles de Fallope, de renouveler la connaissance du

clitoris, les traités se complaisaient dans des histoires de clitoris atteignant la taille d'un cou d'oie »³⁷. Cet organe menace³⁸ la division des sexes.

Dans un tel contexte, l'hermaphrodisme représentait un danger pour le dimorphisme.

Dans la vie civile – disait Gayot de Pitaval –, comment concilier les fonctions d'un hermaphrodite ? Comme mâle, il aurait tous les avantages que lois et coutumes lui donnent ; comme femme, il en serait exclu. Comme mâle, il aurait l'autorité et le commandement. Comme femme, il obéirait, et aurait la soumission en partage. Celui qui aurait les deux sexes parfaits, serait mari et femme, il serait père et mère. Il pourrait tester à quatorze ans par le droit romain, comme homme ; et à douze ans comme femme. Comment concilier toutes ces contradictions ?³⁹.

Non seulement la justice d'Ancien Régime ne permettait pas la reconnaissance de l'hermaphrodisme⁴⁰ ni de toute forme d'ambiguïté sexuée et sexuelle, mais il fallait aussi conjurer la difficulté sociétale posée par cette configuration corporelle, qui sans être l'objet d'exclusion communautaire théorisée, était rangée du côté du péché ou du crime.

Une relative tolérance de l'ambiguïté anatomique

Nous reprendrons ici les conclusions de la thèse de Mathieu Laflamme sur « *le genre au tribunal : l'hermaphrodisme devant la justice de la France d'Ancien Régime* », soutenue à Ottawa en 2016. Plusieurs constats se dégagent de son analyse :

Tout d'abord, pour l'ensemble de la période étudiée, un flou jurisprudentiel.

1) L'absence de législation encadrant l'hermaphrodisme semble contradictoire avec la volonté royale de s'immiscer dans les moindres recoins de la vie privée de ses sujets (lois sur le mariage, le concubinage et la grossesse).

2) L'impossibilité pour l'hermaphrodite dûment condamné de transgresser les décisions judiciaires portées contre lui

3) Une relative tolérance qu'il faut se garder d'assimiler à une acceptation, encore moins à une légalisation. La plupart des Français à l'anatomie ambiguë n'étaient pas poursuivis.

4) Une criminalisation indirecte de l'hermaphrodisme. La sodomie, « la pire des abominations »⁴¹, était le crime pour lequel on les punissait.

On y apprend que les distinctions de genres, dans les dictionnaires de jurisprudence du XVIII^e siècle, étaient principalement basées sur la *fonctionnalité* des organes génitaux, ainsi que sur les capacités reproductrices de tout hermaphrodisme, et ce malgré des jeux de la nature fort singuliers. Ce critère de *performance* s'impose chez les professionnels du droit entre 1686 et 1765, alors que prévalait dans le système judiciaire de 1606 à 1661 *l'apparence* (et non la fonctionnalité) des parties génitales dans le processus d'attribution d'un genre juridique. Les procès de Marguerite Malaure (1686), de Geneviève Petitjean (1724) et d'Anne Grandjean (1765)⁴², ont montré que « *pour être homme, selon la justice, il ne suffisait pas d'avoir l'apparence d'un phallus comme à l'époque précédente, mais il fallait démontrer, par un examen humiliant, sa capacité d'entrer en érection et de sécréter du sperme. Le corps d'une femme devait posséder*

un vagin profond et un utérus pour mener une grossesse ». On y apprend qu'un cycle menstruel régulier n'était pas alors un indice infailible de féminité.

Les jurisprudences démontraient que les définitions juridiques du masculin et féminin transcendaient le *sexe biologique*, dépendant de *facteurs comportementaux* (*normes vestimentaires, comportements sexuels normatifs*). Bien que le *travestissement* ne soit pas un crime inscrit dans les ordonnances d'Ancien Régime, les sujets devaient se conformer (excepté lors des carnavaux) aux normes vestimentaires genrées, attribuées à leur sexe biologique identifié à la naissance ou à leur genre juridique.

On retiendra de la thèse canadienne que l'attribution d'un genre juridique à un individu relevait au XVIII^e s de la fonction des magistrats et non des médecins. Par ces prérogatives, les juristes affirmaient l'importance de leur profession. L'évaluation juridique prévalait invariablement sur l'évaluation médicale.

Une tentative de rationalisation est observable dans le projet encyclopédique de Diderot, alors même qu'on débat, dans le monde juridique comme au sein de l'académie royale des sciences, pour savoir s'il faut considérer les hermaphrodites comme des *monstres*, ainsi que l'affirmait au XVI^e siècle le médecin Ambroise Paré. Pour les autorités juridiques, médicales et politiques d'Ancien Régime, on ne peut plus regarder l'hermaphrodisme comme un état monstrueux ni même prodigieux. Ces individus étaient perçus par les tribunaux comme des êtres humains à part entière. On structure alors l'hermaphrodisme en trois catégories : – *l'hermaphrodisme parfait* (être possédant les structures anatomiques complètes des deux sexes biologiques, et pouvant se

reproduire hors et en soi), – *l'hermaphrodisme de dominance* (« Il est aisé de voir qu'il y a des hermaphrodites mâles comme des hermaphrodites femelles. L'hermaphrodite mâle sera celui qui aura les organes du sexe masculin dans leur perfection, et les organes du sexe féminin imparfaits, c'est-à-dire qui pourra engendrer comme homme et non pas comme femme »⁴³), – et enfin *l'hermaphrodisme stérile*. Nicolas-Toussaint des Essarts avance que « l'impuissance et l'infécondité font que ces malheureux ne sont ni hommes ni femmes pour être tous les deux ensemble »⁴⁴. Assurer une descendance légitime était l'une des fonctions sociales les plus nobles. C'est pourquoi l'infertilité des deux appareils reproducteurs causait la déchéance de citoyenneté pour l'individu concerné, privé du droit de se marier.

Cette relative tolérance est soulignée en 1775 par le médecin François Rozier dans ses *Observations sur la physique, l'histoire naturelle et les arts*. L'école moderne lui semble avoir secoué le joug des ridicules préjugés de l'ancienne Rome. « Les hermaphrodites, assez malheureux pour n'offrir aux regards que l'erreur organique d'une constitution physique, sont un objet de méditation à l'esprit du philosophe qui consigne dans les annales de la nature, toutes les espèces de fastes de cette mère du monde »⁴⁵. Pour les experts du XVIII^e siècle, la plupart des hermaphrodites étaient assimilés à des femmes au clitoris allongé.

Le rejet catégorique de l'hermaphrodisme dans sa forme parfaite

Les juristes ont tenté de répondre à la question suivante : l'hermaphrodisme existe-t-il et doit-on lui donner une

reconnaissance juridique ? La théorisation de l'hermaphrodisme dans la France des Lumières résulte d'un ensemble de jurisprudences tirées du siècle précédent, et de la combinaison de droit romain et de décrets monarchiques. Le sujet alimente les discours des avocats, qui, à l'instar du juriconsulte français Joseph-Nicholas Guyot, nient l'existence de l'hermaphrodisme parfait. Dans son *Répertoire raisonné de jurisprudence civile, criminelle et canonique* en 17 volumes, publié entre 1784 et 1785, cet avocat Lorrain s'appuie sur « les physiiciens modernes [qui] prétendent que l'existence de véritables hermaphrodites est une supposition gratuite. Si la nature s'égare quelquefois dans la production de l'homme, elle ne va jamais jusqu'aux assemblages parfaits des deux sexes⁴⁶. Il est rejoint par une sommité du monde juridique de la France moderne, le professeur Claude-Joseph de Ferrière, pour qui l'hermaphrodisme parfait est un leurre. « On tient qu'il n'y a point de véritables hermaphrodites, en qui les deux sexes soient parfaits, et les parties parfaitement séparées, capables d'engendrer en eux comme les femmes, et hors d'eux comme les hommes »⁴⁷.

Ce principe, selon lequel tout corps humain, même ambigu, doit être catégorisé, est rappelé par Jaucourt dans l'article *Hermaphrodisme* de *L'Encyclopédie*. « La nature, ne confondant jamais pour toujours ni ses véritables marques, ni ses véritables sceaux, montre à la fin le caractère qui distingue le sexe, et, si elle le voile dans l'enfance, elle le décèle indubitablement dans l'âge de puberté ». La thèse d'un *hermaphrodisme de dominance* est soutenue.

La répression du travestissement

Le travestissement était une cible de prédilection de la police parisienne au XVIIIe s. Sa répression était le principal outil utilisé par les juges contre les individus à l'ambiguïté anatomique qui transgressaient les rôles genrés. Cependant, s'il ne cause ni la débauche ni d'autres crimes (sodomie, usurpation d'identité, profanation du mariage), le transvestisme n'est plus condamné aussi sévèrement qu'au Moyen Âge. Rappelons ici que, même en ces temps reculés, les théologiens toléraient cette pratique si elle permettait aux femmes de conserver leur virginité ou d'accomplir un destin extraordinaire au service de la foi. Prendre l'habit masculin signifiait pour elle le renoncement à la sexualité et le désir de s'élever au rang d'homme. Au XVIe et XVIIe siècles, elles revêtent l'uniforme et participent aux combats ; le thème de la femme guerrière vient d'Italie où naît le personnage d'Orlando. Renouvelant le mythe de l'Amazone, *L'Héroïne mousquetaire* ou *L'Histoire de la dragonne* exaltent les ardeurs belliqueuses de ces héroïnes, décorées de la croix de Saint-Louis. En 1757, Marie Bertrand fit parler d'elle pour avoir servi dans l'armée⁴⁸. Si une forme de culture homosexuelle a déjà fait son apparition dans les milieux urbains des années 1720 en Grande Bretagne, le travestissement demeure dépourvu de connotation sexuelle dans l'Europe du XVIIIe s. Il relève du jeu ou de la nécessité, plus que du fantasme. Le théâtre a mis en scène D'Éon le travesti. Les romanciers, du vivant même du chevalier, ont utilisé quelques incidents de sa vie, comme les licencieuses *aventures du chevalier de Faublas* par Louvet de Couvray.

Rappelons avec Daniel Roche⁴⁹, auteur d'une *Histoire du vêtement*, véritable *culture des apparences*, que l'habit devait distinguer le féminin du masculin. Les lois somptuaires, imposées par la monarchie, pour éviter toute transgression de la hiérarchie sociale, en régissant les codes vestimentaires, eut pour effet d'établir des distinctions sexuées et de resserrer les normes comportementales liées à la naissance. Steinberg⁵⁰ constate en milieux urbains l'implantation d'un système de surveillance des vêtements et des normes genrées.

Penseurs et artistes du XVIII^e s se sont emparés de la figure de l'hermaphrodite pour interroger les fondements réels et symboliques de notre monde. Tantôt symbole de perfection (thèse de Winkelmann⁵¹), tantôt source de scandale ou menace pour les structures de la société, l'être bissexué symbolise à jamais l'ambivalence. Tel était le cas des versions opposées des mythes. Si l'unité duelle était pour les mythes bibliques⁵² et platoniciens un commencement paradisiaque, elle était pour Ovide un aboutissement malheureux. L'autorité de Zeus était incompatible avec une humanité androgyne potentiellement dangereuse.

D'Éon le travesti, « l'hermaphrodite », a permis à chaque génération d'exprimer ses inquiétudes vis-à-vis de la transsexualité. « Au XIX^e s, le sarcasme des vaudevilles côtoie la curiosité provoquée par la publication romancée des *Mémoires du chevalier* en 1836. Les biographes se multiplient, et à partir des années 1950, des études se penchent sur *le problème psychosexuel du chevalier* »⁵³. Aujourd'hui, une association anglaise de transsexuels a choisi son parrainage posthume : la *Beaumont Society*. Avec le dynamisme actuel des études de genre

et de la théorie *queer*, le chevalier n'a pas à craindre les affres de l'oubli.

L'androgyne semble devenir une figure archétypale de notre civilisation renaissante, qui prône un entre-deux paradigmatique, loin des dichotomies et des excès de classification. La pensée binaire, sur laquelle s'est fondée notre appréhension du monde, « premier invariant anthropologique fondamental »⁵⁴, ne permet plus de comprendre la complexité du réel. Cherchant à embrasser une réalité toujours plus complexe, qui pense l'altérité comme la relativité, nous réactivons l'archétype de l'androgyne, inclusion des contraires, loin de l'opposition binaire des dyades. Après le temps du *diabolon*, vient celui de l'androgyne. Son apparition dans la réalité sociétale, faisant craindre à certains la dilution des différences et l'effacement du masculin et du féminin, paraît marquer pour d'autres « ce moment d'unité, encore non indifférenciée, dont vont pouvoir jaillir tous les possibles »⁵⁵. Pour Diderot déjà, la sexualité n'était à aucun moment chose fixe, et les conformations sexuelles n'étaient que des instances topographiques transformables et interchangeable. L'hermaphroditisme chez Diderot avait la particularité d'être réactivable : « la vulve faufilee chez l'homme, comme l'orifice d'un canal qui s'est fermé chez la femme, pourraient se rouvrir »⁵⁶.

BIBLIOGRAPHIE

- Bernard, Marion, *Étude des représentations, des psychiatres, de la transidentité*, Thèse, Université de Lille, Faculté de Médecine Henri Warembourg, 2018.
- Bombelles, Le Marquis de, Journal, I, p. 135-136, in *Le XVIIIe siècle, Les Français vus par eux-mêmes*, Robert Laffont, Bouquins, 1996, p. 1023-1025.
- Delon, Michel, « Le prétexte anatomique », in *Dix-huitième Siècle*, n°12, 1980, pp. 35-48.
- Jaucourt, Article « Hermaphrodite », *Encyclopédie*, 1ere édition, Briasson, 1766, T. 8, p. 165-167.
- Laflamme, Mathieu, *Le genre au tribunal : l'hermaphrodisme devant la justice de la France d'Ancien Régime*, Université d'Ottawa, Canada, 2016.
- Le Maistre, Edme-Louis, *Recherches historiques sur le sexe du chevalier d'Éon*, Perriquet, 1855.
- Le Mens, Magali, *Ambiguïté sexuelle dans l'art de Winckelmann à Mondrian (1750-1930) : au-delà des deux sexes : visibilité des hermaphrodites*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art, 2007.
- Lever, Évelyne et Maurice, *Le chevalier d'Éon : « une vie sans queue ni tête »*, Paris, Fayard, 2009.
- McGuire, James, « La représentation du corps hermaphrodite dans les planches de Diderot », in *Recherches sur Diderot et L'Encyclopédie*, n°11, 1991, pp. 109-129.
- Mourousy, Paul, *Le Chevalier d'Éon : un travesti malgré lui*, Monaco, Le Rocher, 1998.
- Royer, Jean-Michel, *Le Double Je : mémoires du chevalier d'Éon*, Paris, B. Grasset, 1986.
- Spangler, May, « L'hermaphrodisme monstrueux de Diderot », *Études françaises*, 39, 2003, 2, p. 109-121.

NOTES

1. Voltaire, cité par E. Lever, *Le chevalier d'Éon, Une vie sans queue ni tête*, Pluriel, Fayard, 2009, p. 15.
2. Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Tel Gallimard, 1975.
3. James Mc Guire, « La représentation du corps hermaphrodite dans les planches de L'encyclopédie », in *Recherches sur Diderot et L'Encyclopédie*, n°11, 1991, pp.109-129. Les trois planches sur les hermaphrodites, qu'il étudie, sont un exemple de ce processus inquisiteur qu'était le discours encyclopédique sur l'identité sexuelle.
4. Michela Marzano, *Dictionnaire du corps*, Quadrige/PUF, Paris, 2017, p. 379.
5. S. Freud, *Le Moi et le Ça* (1922), in OCFP, XVI, Paris, PUF, 1991.
6. *Lettres d'Éon à Beaumarchais*, 7 et 30 janvier 1776, in F. Gaillardet, *Mémoires sur la chevalière d'Eon*, Paris, Dentu, 1866, p. 413.
7. Lettre citée par Le Maistre, *op.cit.*, p. 13.
8. E. Lever, *Une vie sans queue ni tête*, *op. cit.*, p. 180.
9. *Ibid.*, p. 180.
10. Gudin de la Brenellerie, *Histoire de Beaumarchais : Mémoires inédits*, Paris, Plon, 1888, p. 172.
11. Louis de Loménie, *La Comtesse de Rochefort et ses amis*, t.1, p.418, cité par E. Lever, *op.cit.*, p. 181.
12. *Journal du Marquis de Bombelles*, Texte établi par J Grassion, Genève, Droz, 1977-1993, t I, p.135-136.
13. *Recherches historiques sur le sexe du chevalier d'Éon*, par M. Le Maistre, Auxerre, Perriquet, 1855.
14. John Money, psychologue au service d'endocrinologie pédiatrique du *Johns Hopkins Hospital* à Baltimore, introduit le terme de « genre » ainsi que celui de « rôle de genre » pour désigner tout ce qu'une personne fait pour révéler son statut de garçon ou de fille. Cité par Marion Bernard, *Étude des représentations de la transidentité*, Thèse de Doctorat en Médecine, Lille, Faculté Henri Warembourg, 2018.
15. Linguet, *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIIIe siècle*, T.I 1777, p. 383-395.
16. B.L, Add. 29994.
17. U.L.B.C, *La Grande Épitre*, chap. III, n°2, 3. , citée par E. Lever, *op. cit.*, p. 230.
18. Alors que l'anatomie est donnée par la médecine comme une fatalité, M. Delon rappelle que certaines fictions du XVIIIe s remodelent le corps comme un jeu de construction, manient aiguille et ciseaux, de façon inquiétante, mais révélatrice. Chez Sade, les libertins du château de Silling

- « coupent tout ras le vit et les couilles » et forment « un con au jeune garçon avec une machine de fer rouge qui fait le trou et cautérise tout de suite ». Ils échangent les entrailles d'un jeune garçon et d'une jeune fille et recousent les hybrides ainsi formés (M. Delon, « Le prétexte anatomique », p. 47. R. Barthes, « Coutures », *Sade, Fourier, Loyola*, Paris, 1971).
19. E. Lever, *op.cit.*, p. 234.
 20. *Ibid.*, p. 236.
 21. M. Le Maistre, *Recherches historiques sur le sexe du Chevalier d'Eon*, Perriquet, 1855, p. 14.
 22. Lettre du chevalier au comte de Vergennes, 29 août 1777, coll. Privée.
 23. M. Le Maistre, *op.cit.*, p. 14.
 24. *Ibid.*, p. 44.
 25. *Ibid.*, p. 302.
 26. Voltaire au comte d'Argental : « Je ne puis croire que ce ou cette d'Éon, ayant le menton garni d'une barbe noire très épaisse et très piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe, pour se dérober à la vengeance de la maison de Guerchy » (Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 19 décembre 1777, in Voltaire, *Correspondance*, Pléiade, t. XIII, p. 124.
 27. Reprise du titre du livre de Judith Butler, paru en 1990 : *Gender Troubles, Feminism and The Politics of Subversion*, traduit en 2005 par *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion*.
 28. Sa bibliothèque renferme des textes sur la condition féminine. E. Lever, qui en fait la recension, cite une *Histoire des Vestales*, *Le Nouvel ami des femmes ou la philosophie du sexe*, des *Recherches sur les habillements des femmes*, une *Histoire des Amazones anciennes et modernes* par l'abbé Guyon, une *Histoire de Jeanne d'Arc*, par l'abbé Lenglet-Dufresnoy, des ouvrages anglais, dont *An Essay in Defense the Female sex*.
 29. Ses biographes ne lui connaissent aucune aventure masculine ou féminine. D'Éon ne semble éprouver aucun désir charnel, le marquis de L'hôpital le taquinant volontiers sur l'inertie de sa *terza gamba* (A.A.E d'Eon à Douglas, 21 avril 1757, cité par E. Lever, *Une vie sans queue ni tête*, Fayard/Pluriel, 2011, p. 49.)
 30. Lettre de Keate à Voltaire, le 15 août 1777, in Voltaire, *Correspondance*, Pléiade, t. XIII, p. 252-253.
 31. Le Baron de Damas livre cette anecdote. « Le ministre anglais le faisait surveiller dans ses moindres actions. L'habitude du chevalier d'Éon était d'aller se promener seul le soir au parc ; on le surprit à différentes reprises s'accroupissant comme le ferait une femme ». Cité par E. Lever, *op.cit.*, p. 330.
 32. *Ibid.*, p. 350.
 33. J. Breton, *Le Transsexualisme, étude nosographique et médico-légale*, éd. Masson, 1985.
 34. Judith Butler, *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990. Joan Wallach Scott, « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *American Historical Review*, vol.91, n°5, 1986, p. 1053-1075.
 35. Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.
 36. Michel Foucault, « Le mystérieux hermaphrodite », dans *Dits et écrits 1954-1988* Paris, Gallimard, vol. 2 : 1976-1988, 2001 [1994], p. 624.
 37. Michel Delon, « Le prétexte anatomique », in *Dix-huitième Siècle*, n°12, 1980, pp. 35-48.
 38. « La menace, c'est que les femmes se mettent à ressembler aux hommes, les dépassent dans leurs mensurations et autres prouesses anatomiques, découvrent le plaisir sans leur concours. Les hommes s'affolent à l'idée que les femmes puissent concevoir seules, avorter à volonté, refuser toute procréation » (M. Delon, *op.cit.*, p. 44).
 39. François Gayot de Pitaval, « Religieuse prétendue hermaphrodite », dans *Causes célèbres et intéressantes*, Paris, chez Jean de Nully, 1735, t. 6, p. 208.
 40. « On assiste alors à la volonté des Lumières d'exorciser le monstre en faveur d'un monde raisonné où la différence est expliquée par la science, le mythique est rapporté au réel. Il n'y aura plus de marginal dans un univers où tout se ramène à l'homme-centre » (James Mc Guire, *op.cit.*, p. 119).
 41. Patrick Graille, *Le troisième sexe, être hermaphrodite aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Éd. Arkhé, 2011.

42. Mathieu Laflamme, *Le genre au tribunal : l'hermaphrodisme devant la justice de la France d'Ancien Régime*, Thèse, Université d'Ottawa, Canada, 2016.
43. François-Michel Vermeil, *Mémoire pour Anne Granjean connue sous le nom de Jean-Baptiste Granjean, accusé*, Paris, imprimerie de Louis Cellot, 1765, p. 13.
44. Nicholas-Toussaint Lemoyne Des Essarts, « Affaire de Grand-Jean », dans *Causes célèbres, curieuses et intéressantes, de toutes les cours souveraines du Royaume*, Paris, Lacombe, 1773, Tome 1, p. 198.
45. François Rozier, *Observations sur la physique, l'histoire naturelle et les arts*, Paris, Ruault, T6, 1775, p. 506.
46. Arabeyre *et al*, *op. cit.*, p. 512.
47. Claude-Joseph de Ferrière, *Dictionnaire de droit et de pratique*, 1734, Arabeyre *et al*, *op.cit.*, p. 423-425.
48. Évelyne Lever, *Le chevalier d'Éon*, *op.cit.*, p. 155.
49. Daniel Roche, *La culture des apparences, une histoire du vêtement XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Fayard, 1989.
50. Sylvie Steinberg, *La confusion des sexes*, Paris, Fayard, 2001, p. 25.
51. Winckelmann, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, Dresde, 1764.
52. « Occultée par l'exégèse judéo-chrétienne, la bisexualité de Dieu et de l'homme d'avant la faute, a été au contraire une tradition vivante dans certains commentaires rabbiniques et notamment dans le Zohar, qui enseigne l'existence d'un Adam Cadmon dont l'androgynie serait le reflet de la bipolarité divine » (*Dictionnaire des mythes littéraires*, sous la direction de P Brunel, Éd du Rocher, 1988, p. 62).
53. C. Judde de Larivière, « Le Chevalier d'Éon. Une vie sans queue ni tête d'E. Lever », *Le Monde*, 30-01- 2009.
54. Françoise Héritier, *Hommes et Femmes*, I et II, Odile Jacob.
55. Pour Christine Marsan, « l'*anima* et l'*animus* ont aujourd'hui à se repenser en chacun de nous. Cette nouvelle construction identitaire, dépassant la réalité physiologique des sexes, préfigure de la capacité à s'ouvrir à la tolérance » (« L'androgynie : une figure archétypale de notre civilisation renaissante »).
56. May Spangler, (2003), « L'hermaphrodisme monstrueux de Diderot », *Études françaises*, 39, (2), 109-121.